

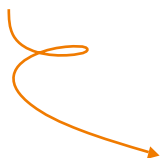
Mettre en place un **Projet Alimentaire Territorial** en Île-de-France

Quel intérêt pour mon territoire ?

QU'EST-CE QU'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) ?

01

Un **projet collectif et partenarial**, qui a vocation à rassembler l'ensemble des acteurs du système alimentaire du territoire, de la fourche à la fourchette.



02

Un **dispositif souple**, qui peut être porté par différents acteurs (collectivité territoriale, association, PNR...) mis en œuvre à une échelle territoriale structurante (intercommunale, interdépartementale, départementale...).

03

Un **projet transversal et systémique**, recoupant de nombreuses **politiques publiques** : restauration collective, lutte contre le gaspillage alimentaire, emploi, foncier, éducation, environnement, agriculture, santé...



04

En **transversalité avec de nombreux schémas** structurants : PLUi, PCAET, SCOT, PEDT, contrats locaux de santé...

**Pour fédérer et accompagner
la transition agricole et alimentaire
des territoires**

JE SUIS ÉLU : QUEL INTÉRÊT POUR MON TERRITOIRE ?

Un levier transversal pour **agir sur toutes les dimensions de l'alimentation**, en lien avec les caractéristiques de mon territoire ;

Un **outil de visibilité** des actions menées sur le territoire ;

Une **mise en réseau facilitée**, en lien avec le **réseau régional des PAT** (animé par la Métropole du Grand Paris et la Chambre régionale d'agriculture) ;

Un **effet levier** et d'essaimage ;

Des **sources de financements** via des appels à projets régionaux et/ou nationaux (sous réserve de la programmation budgétaire) ;

Les partenaires des PAT

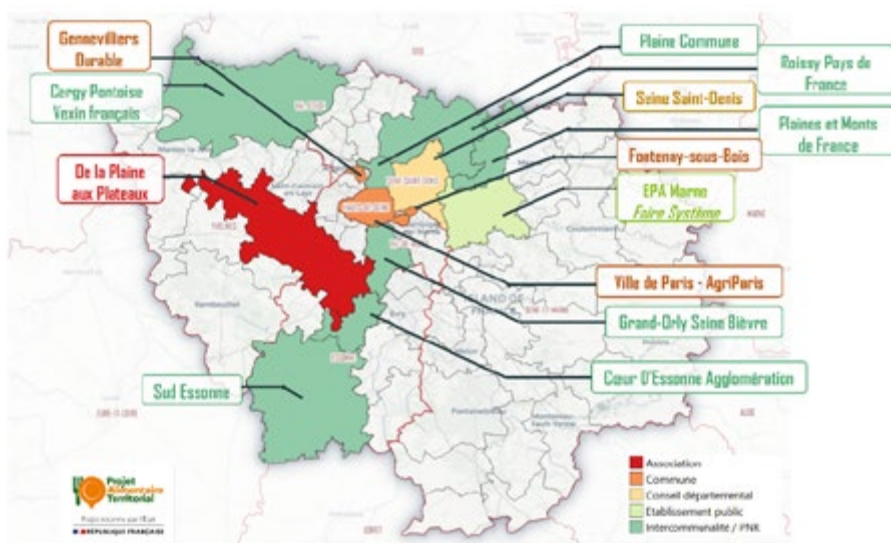


LES PAT EN ÎLE-DE-FRANCE

13

**PAT labellisés
au 1er juin 2026**

- Des PAT présents dans chaque département.
- Portés par de nombreuses structures (Communes, EPCI, Département, Associations).
- De nombreuses actions de proximité et structurantes au service de la population et du territoire.



Carte des PAT franciliens au 1er juin 2026 (DRIAIF Île-de-France)

**Pour découvrir les PAT
franciliens et leurs actions :**

<https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/les-projets-alimentaires-territoriaux-franciliens-a2903.html>

PAT : MODE D'EMPLOI

NIVEAU 1 : PROJETS ÉMERGENTS

NIVEAU 2 : PROJETS OPÉRATIONNELS



Droit d'usage du logo « Projet Alimentaire Territorial » reconnu par le Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

Instruction technique de référence

Dispositif de reconnaissance officielle des projets alimentaires territoriaux (PAT) par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire :

<https://info.agriculture.gouv.fr/boagri/instruction-2025-363>

Pour aller plus loin

« France PAT », le portail du réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux :
<https://france-pat.fr/>

Et sur les financements :

<https://france-pat.fr/financements/>

Vous souhaitez obtenir des informations ?

**Vous avez comme projet de structurer les
démarches alimentaires de votre territoire ?**

**Contactez le Pôle Offre alimentaire et nutrition
de la DRIAIF Île-de-France**

alimentation.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr